



# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTAT

## AUSZUG AUS DEM PROTOKOLL DER SITZUNGEN DES STAATSRATES

Séance du  
Sitzung vom

13 SEP. 2000

### LE CONSEIL D'ETAT

Vu la requête du 10 août 2000 de la municipalité de Venthône, sollicitant l'homologation des modifications apportées au plan d'affectation des zones et au règlement communal des constructions et des zones : suppression du point No 5 du cahier des charges annexé au RCCZ : "plan d'affectation spécial du secteur de Confanon est";

Vu les articles 75 et 78 de la Constitution cantonale;

Vu les dispositions de la loi du 13 novembre 1980 sur le régime communal (LRC);

Vu les dispositions de la loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire (LAT) et ses dispositions cantonales d'application du 23 janvier 1987 (LcAT);

Vu le préavis du Service de l'aménagement du territoire du 23 août 2000;

Sur la proposition du Département de la sécurité et des institutions,

### d é c i d e :

d'homologuer les modifications précitées, telles qu'approuvées par l'assemblée primaire de Venthône le 29 mai 2000.

émolument : 30 francs

Pour copie conforme,  
LE CHANCELIER D'ETAT

- 6 extr. DSI  
- 1 extr. IF

